

Paris, le 3 Novembre 2020

FONDS DE DOTATION GONZERVATORY FOUNDATION
3 RUE DES VILLARMAINS
92210 SAINT CLOUD

A l'attention de Madame Melinda Ann CODY

Nos réf. RA/SC-10-20-019

Madame,

Dans le cadre de notre mission de commissaire aux comptes de votre Fondation FONDS DE DOTATION GONZERVATORY FOUNDATION, nous vous confirmons ci-après les dispositions relatives à notre mission pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019.

1. Nature et étendue de la mission

Notre mission comprend :

- l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi (relatives au rapport de gestion, aux conventions réglementées...)
- des interventions définies par des textes légaux ou réglementaires qui pourraient être réalisées au cours de l'exercice.

Ce dernier type d'intervention fera l'objet de précisions et d'un accord préalable.

Les travaux seront conduits, selon les dispositions du code de commerce, la norme d'exercice professionnel relative à la certification des comptes annuels des entités mentionnées à l'article L.823-12-1 du code de commerce et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous rappelons à ce titre qu'un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous tenons à souligner que, du fait du recours à l'utilisation de techniques de sondages ainsi que des autres limites inhérentes à l'audit et au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, nos contrôles ne sauraient couvrir l'exhaustivité des opérations de l'entreprise. Par conséquent, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

En outre, dans le cadre de nos travaux, nous prendrons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de prendre en considération les facteurs pouvant engendrer des risques d'anomalies significatives dans les comptes et non dans le but de formuler une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ou d'identifier l'ensemble des faiblesses du contrôle interne. Si des faiblesses significatives de contrôle interne venaient à être relevées lors de notre audit, nous vous les communiquerions par écrit.

Nous sommes soumis au secret professionnel conformément aux dispositions de l'article L.822-15 du code de commerce. Nous ne pouvons être relevés de ce secret professionnel que dans les conditions strictement précisées par la loi. La direction ne peut pas nous délier de ce secret professionnel. Les papiers de travail et les dossiers que nous aurons élaborés durant notre mission, y compris les documents et les dossiers électroniques, seront notre seule propriété. Ils seront couverts par le secret professionnel.

Cependant, l'article L.823-12 du code de commerce nous oblige à signaler à la plus prochaine assemblée générale ou réunion de l'organe compétent les irrégularités et inexactitudes révélées au cours de notre mission et à révéler au Procureur de la République les faits délictueux dont nous aurions connaissance.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ce même article nous impose également certaines obligations, notamment de vigilance et de déclaration à « Tracfin ».

Nous procéderons par ailleurs aux communications prévues à l'article L.823-16 du code de commerce.

Enfin, nous vous rappelons que l'établissement des comptes annuels de votre société vous incombe et que cette responsabilité implique la tenue d'une comptabilité et un dispositif de contrôle interne adéquats, la définition et l'application d'une politique d'arrêtés des comptes et des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des irrégularités et des fraudes. Par ailleurs, les comptes devront être arrêtés conformément aux dispositions légales.

2. Organisation de la mission

La démarche d'audit nécessite une bonne communication, notamment avec vous-même et votre expert-comptable; elle est indispensable à la réalisation de notre mission. Nous devons avoir l'accès sans restriction à tout document comptable, pièce justificative ou autre information demandée dans le cadre de nos interventions.

La direction de votre société doit notamment nous informer, en cours d'année, de tout événement important pouvant avoir un effet significatif sur l'activité ou les comptes et le patrimoine de votre société.

Afin d'optimiser l'efficacité de nos travaux, nous vous communiquerons en début d'exercice, une liste indicative des documents et analyses dont nous souhaitons disposer. Nous comptons particulièrement sur le respect des dates indiquées pour nous permettre d'accomplir au mieux notre mission et sur l'entière collaboration de votre personnel.

Au cours de la mission, nous serons également amenés à vous demander la confirmation écrite des diverses déclarations recueillies.

Compte tenu de la date de clôture et des délais légaux à respecter, la planification de nos interventions sera établie en accord avec vous et votre cabinet comptable.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-13 du Code de commerce, nous pourrions à toute époque de l'année nous faire assister ou représenter, sous notre responsabilité, par des experts ou d'autres professionnels de notre choix que nous ferons connaître nommément à votre société.

Nous soulignons par ailleurs que notre mission de commissaire aux comptes implique certaines vérifications ou travaux spécifiques. A ce titre, nous vous rappelons que vous devrez nous informer dans les délais de toute convention réglementée et nous fournir le détail de leurs termes et modalités, et nous communiquer par avance les documents et informations adressés aux actionnaires à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle pour la vérification préalable à leur diffusion.

3. Honoraires

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans cette lettre, à l'exception des éventuelles autres interventions s'inscrivant dans le cadre de missions prévues par les textes légaux ou réglementaires évoquées au paragraphe 1 ci-avant. Le cas échéant, ces interventions feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Nos honoraires sont calculés en fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de la qualification des intervenants. Par ailleurs, en application des articles 119 et suivants du décret de 1969 modifié par le décret n°2005-599 du 27 mai 2005, les diligences estimées nécessaires à l'exécution de notre programme de travail doivent comporter un nombre d'heures de travail normalement compris dans une fourchette prédéfinie par ledit décret. Ce volume d'heures est fonction de la structure de l'entité audité et est déterminé par rapport au total du bilan, au total des produits d'exploitation et au total des produits financiers de l'exercice audité.

S'agissant de votre premier exercice et compte tenu des informations que vous nous avez fournies j'estime que nos honoraires s'élèveront entre « 1.500 » et « 2.000 Euros ».

Dans le cas où l'application du décret précité aux comptes audités ferait ressortir une différence significative avec ces prévisions, un avenant à la présente sera établi.

Les frais de déplacement et autres débours vous seront facturés en sus en fonction des dépenses engagées.

Nous vous rappelons que nos factures sont payables à réception.

Nous pourrions être amenés à réaliser, à votre demande, des interventions complémentaires non couvertes par la présente lettre dans le cadre de diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes. Les termes et conditions de ces interventions feront l'objet d'une lettre séparée et donneront lieu à une facturation distincte complémentaire.

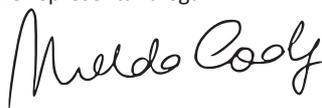
Cette lettre restera en vigueur pour les exercices futurs, sauf si nous estimons que des éléments nouveaux, tels que des modifications dans les activités de votre société, nécessitent son actualisation.

Nous vous saurions gré d'accuser réception de cette lettre et de confirmer par écrit votre acceptation des termes et conditions de notre mission en nous retournant un exemplaire de cette lettre revêtu de votre signature avec la mention « bon pour accord ».

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire en l'assurance de nos salutations distinguées.

Roger ACIER
Expert comptable
Commissaire aux comptes

Bon pour accord,
Le représentant légal





GONZERVATORY FOUNDATION

3 RUE DES VILLARMINES

COMPTES ANNUELS

du 01/09/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Bilan	4
Compte de résultat	8
Annexe aux états de synthèse	11
Bilan détaillé	16
Compte de résultat détaillé	19

GONZERVATOTY FOUNDATION

Attestation de présentation

Le 01/07/2020

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de PRESENTATION des comptes annuels de :

**FONDS DE DOTATION
GONZERVATORY FOUNDATION
3 RUE DES VILLARMINES
92 210 SAINT CLOUD**

relatifs à l'exercice clos le **31/12/2019**, qui comportent 19 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	46 071,04 €uros
Total des produits d'exploitation	14 513,28 €uros
Résultat net comptable	-122 421,55 €uros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour le Cabinet Lopès, Verdon & Associés

GONZERVATOTY FOUNDATION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	557		557		557
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	45 514		45 514		45 514
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	46 071		46 071		46 071
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	46 071		46 071		46 071

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	15 000		15 000
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires	50 000		50 000
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-122 422		- 122 422
Situation nette (sous total)	65 000		65 000
Fonds propres consommables	90 000		90 000
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	32 578		32 578
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 493		13 493
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	13 493		13 493
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	46 071		46 071
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

GONZERVATOTY FOUNDATION

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	14 516		14 516	N/S
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	14 516		14 516	N/S
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	134 641		134 641	N/S
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	134 641		134 641	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-120 124		- 120 124	N/S
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				

	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-120 124		- 120 124	N/S
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 297		2 297	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	2 297		2 297	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 297		- 2 297	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	14 516		14 516	N/S
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	136 938		136 938	N/S
EXCEDENT OU DEFICIT	-122 422		- 122 422	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

GONZERVATOTY FOUNDATION

Annexe aux états de synthèse

Annexe aux états de synthèse

GONZE001

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 46 071,04 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -122 421,55 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 04 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GONZE001

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement 99-01.

1.1 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Le fonds de dotation Gonzervatory a été créé le 19 juillet 2019. L'engagement des fondateurs est de constituer une structure soutenant toute initiative dans le domaine principal de la diffusion musicale basée sur la création musicale, et favorisant l'accès à la formation musicale au plus grand nombre.

Le fonds de dotation a été créé avec une dotation initiale de 15 000 apportée par un mécène. Celle-ci est consommable pour les besoins de la réalisation de l'objet du fonds, dans la limite de 1 000 afin d'éviter la dissolution du fonds.

Le fonds a reçu courant 2019 un fonds avec droit de reprise à hauteur de 50 000 ainsi que deux apports de mécènes pour une valeur globale de 90 000 .

Le fonds de dotation a une partie fiscalisée dont vous trouverez la liasse fiscale ci-jointe.

GONZE001

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	557	557	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	557	557	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 493	13 493		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	13 493	13 493		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

GONZE001

ANNEXE

Période du 01/09/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**4.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 454
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	3 454

GONZERVATOTY FOUNDATION

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
<i>Immobilisations financières</i>					
TOTAL (I)					
ACTIF CIRCULANT					
. Autres	557		557		557
445660 TVA DEDUCTIBLE	557		557		557
Disponibilités	45 514		45 514		45 514
512150 CREDIT MUTUEL	45 318		45 318		45 318
531000 CAISSE	196		196		196
TOTAL (II)	46 071		46 071		46 071
TOTAL ACTIF	46 071		46 071		46 071

Bilan détaillé(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation
FONDS PROPRES			
. Fonds propres statutaires	15 000		15 000
102310 DOT° NON CONSOMPTIBLES INITIAL	15 000		15 000
. Fonds propres complémentaires	50 000		50 000
103400 FDS PROPRES AVEC DR DE REPRISE	50 000		50 000
Excédent ou déficit de l'exercice	-122 422		- 122 422
Situation nette (sous total)	65 000		65 000
Fonds propres consommables	90 000		90 000
108100 DOTATIONS CONSOMPTIBLES	90 000		90 000
TOTAL (I)	32 578		32 578
FONDS REPORTES ET DEDIES			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
TOTAL (III)			
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 493		13 493
401000 Fournisseurs	10 038		10 038
408100 FNP	3 454		3 454
TOTAL (IV)	13 493		13 493
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	46 071		46 071
Engagements reçus			
Engagements donnés			

GONZERVATOTY FOUNDATION

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/09/2019 au 31/12/2019 (04 mois)	Néant	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de prestations de services	14 516		14 516	N/S
708900 PRESTATIONS INTRACOM CONCERT	14 516		14 516	N/S
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	134 641		134 641	N/S
604200 PRESTATIONS VIDEOS ET AUDIOS	22 700		22 700	N/S
604210 ASSISTANT DE PRODUCTION	3 344		3 344	N/S
604320 REMUNERATION EQUIPE TOUR	2 262		2 262	N/S
604400 REFACTURATION	15 528		15 528	N/S
606300 Fournitures entretien et petit	69		69	N/S
606350 FRAIS VESTIMENTAIRES	1 920		1 920	N/S
606390 ACCESSOIRES ALLEMAGNE	380		380	N/S
611300 BACKLINE COSTS	12 238		12 238	N/S
611400 SET ET STAGE	10 703		10 703	N/S
611500 LICENSING MANAGER	2 000		2 000	N/S
615100 ENTRETIEN ET REPARATIONS	258		258	N/S
616200 ASSURANCE MATERIEL	574		574	N/S
622600 HONORAIRES	3 454		3 454	N/S
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	150		150	N/S
622710 VISAS	1 190		1 190	N/S
623100 MARKETING	675		675	N/S
623150 MERCHANDISING PRODUITS FINIS	668		668	N/S
623160 MARKETING 3EME PARTIE	2 300		2 300	N/S
625110 TRANSPORT TRAVEL	2 687		2 687	N/S
625120 TAXI	452		452	N/S
625200 FRAIS DE REPAS	6 616		6 616	N/S
625300 FRAIS D'HOTELS	44 307		44 307	N/S
627100 FRAIS BANCAIRES	165		165	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 516		14 516	N/S
Produits financiers				
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	14 516		14 516	N/S
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	14 516		14 516	N/S
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 297		2 297	N/S
671800 IMPOT A LA SOURCE ALLEMAGNE	2 297		2 297	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	2 297		2 297	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	136 938		136 938	N/S
Total des produits (I + III + V)	14 516		14 516	N/S
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	136 938		136 938	N/S
EXCEDENT OU DEFICIT	-122 422		- 122 422	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				